

555 000 accidents du travail en 2023 : les acteurs de la santé au travail unissent leurs forces pour agir

Le 27 novembre 2025, de 9h30 à 17h00, la DREETS Nouvelle-Aquitaine réunit à Limoges (CHEOPS, 55 rue de l'Ancienne École Normale d'Instituteurs) les TPE/PME et les grands acteurs de la prévention pour une journée d'action dédiée à l'évaluation des risques professionnels.

La DREETS Nouvelle-Aquitaine, aux côtés de la Direction générale du travail (DGT), des CARSAT Centre-Ouest et Aquitaine, de l'OPPBTP, de l'ARACT et des Services de prévention et de santé au travail, organise une grande journée régionale sur un enjeu crucial : **évaluer et prévenir les risques professionnels dans les petites entreprises**. L'événement sera également accessible en ligne grâce à une retransmission en direct.

Un événement cofinancé par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA), le Ministère du Travail, et inscrit dans le cadre du Plan régional santé travail (PRST) de Nouvelle-Aquitaine.

Agir pour une culture de prévention durable

En 2023, plus de **555 000 accidents du travail** et **47 000 maladies professionnelles (régime général)** ont été recensés en France, représentant l'équivalent de **315 000 emplois à temps plein perdus**. Ces chiffres traduisent une réalité persistante : la sinistralité ne recule plus, notamment dans les très petites entreprises, où la prévention demeure difficile à structurer.

Pourtant, **près d'une TPE/PME sur deux ne dispose toujours pas de document unique d'évaluation des risques (DUERP)**, pourtant obligatoire et essentiel pour anticiper les dangers, protéger les salariés et renforcer la performance des entreprises.

"La prévention n'est pas une contrainte, c'est un levier de développement humain et économique. Chaque entreprise, quelle que soit sa taille, peut agir à son échelle pour offrir à ses salariés un environnement plus sûr et plus motivant. Ce colloque a pour ambition de donner des clés concrètes et de montrer, à travers des témoignages d'entreprises, que l'évaluation des risques est aussi un facteur d'attractivité, de fidélisation et de réussite durable."
Laurence Théry, cheffe du pôle Travail - DREETS Nouvelle-Aquitaine.

Ensemble, faire de la prévention une force pour les entreprises

Cette journée a pour **objectifs** de :

- **Sensibiliser** les TPE/PME aux enjeux de l'évaluation des risques professionnels.
- **Présenter** des outils et méthodes simples à mettre en œuvre, adaptés à leur réalité.
- **Valoriser** les retours d'expérience d'entreprises régionales déjà engagées.
- **Favoriser** les échanges entre acteurs de la prévention, institutions et entreprises.

Elle alternera **conférences, tables rondes et démonstrations** d'outils concrets pour accompagner les TPE/PME dans leur démarche de prévention.

Les temps forts :

10h00 - Ouverture officielle par Emmanuelle Brun (EU-OSHA, en visio) et Laurence Théry (DREETS Nouvelle-Aquitaine)

10h15 - Table ronde : “État des lieux de l’évaluation des risques professionnels” avec **Élisabeth Algava** (DARES), **Michel Miné** (professeur au CNAM), **Catherine Malichier** (CARSAT Centre-Ouest), **Marlène Laubary** (SPSTI 23/87), **Emmanuel Cottier** (AMCO BTP) et **Lionel Groleas** (RUC DDETSPP Corrèze).

12h15 - Focus : “À la découverte d’OIRA”

Présentation de l’outil interactif d’évaluation des risques par **Olivier Le Berre** (INRS, en visio) et **Fabrice Norgoux** (CARSAT Aquitaine). Déployé par **l’Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)**, le projet **OIRA** (*Online Interactive Risk Assessment*) a été conçu pour aider les très petites et petites entreprises à appliquer concrètement l’obligation d’évaluation des risques. Il met à disposition des **outils informatiques sectoriels, libres d’accès et simples d’utilisation**, qui accompagnent les **TPE et PME** pas à pas dans la réalisation de leur **document unique d’évaluation des risques professionnels (DUERP)**. En France, le projet est porté par **l’INRS**, partenaire officiel de l’EU-OSHA, qui propose une collection d’outils en ligne déclinés par **secteur d’activité ou métier**.

14h30 - Table ronde : “Parole aux acteurs de l’entreprise” - Témoignages d’entreprises régionales engagées dans la prévention : **Rebeyrol Créateur de jardin (87)**, **Sève Paysage (19)**, **Bâtiment 25 (87)** et **Les Ateliers Raynaud (87)**.

15h30 - Conférence de clôture : “Évaluer les risques face aux défis d’aujourd’hui et de demain” avec **Jean-François Naton** (CESE) sur les impacts du changement climatique, et **Nicolas Catel** (ANACT) sur l’évaluation différenciée des risques.

16h30 - Clôture - Par **Christelle Akkaoui**, sous-directrice des conditions de travail, de la santé et de la sécurité au travail à la **DGT**.

Cette initiative s’inscrit dans le cadre du **Plan Régional Santé Travail** de Nouvelle-Aquitaine et mobilise l’ensemble des acteurs de la prévention autour d’un même objectif : **favoriser le passage à l’action et faire de la santé au travail un levier de performance collective**.

Informations pratiques

Colloque régional - “TPE/PME : Évaluez vos risques pros, préservez vos talents !” - **CHEOPS**, 55 rue de l’Ancienne École Normale d’Instituteurs, 87100 Limoges, jeudi 27 novembre 2025 de 9h30 à 17h00.

Inscription gratuite et obligatoire jusqu’au 24/11 (présentiel ou distanciel) : [ici](#)

À propos

La DREETS Nouvelle-Aquitaine a pour missions de protéger les travailleurs, les entreprises, les consommateurs et les personnes vulnérables, d’accompagner les entreprises et les acteurs de l’insertion sociale et professionnelle, et de développer des compétences professionnelles, l’emploi, l’économie, l’accès à l’hébergement et au logement. Dans le cadre de sa mission de protection des travailleurs, la DREETS Nouvelle-Aquitaine pilote la politique régionale de santé au travail, au travers notamment du Plan Régional de Santé au Travail. C’est dans ce cadre qu’elle a répondu à l’appel à manifestation d’intérêt lancé par l’agence européenne pour la sécurité et la santé au travail relatif à l’organisation d’un événement sur la promotion de l’outil OIRA. Cet outil, piloté par l’INRS en France, vise à aider les TPE-PME dans l’élaboration de leur document unique d’évaluation des risques professionnels. En effet, dans le cadre du plan régional de santé au travail, un groupe de travail partenarial dédié à la culture de prévention et au document unique d’évaluation des risques professionnels (DUERP) a pour objectif de sensibiliser les TPE/PME au DUERP et aux outils existants type OIRA. Ce groupe de travail fait suite au constat que près de la moitié des TPE/PME n’ont toujours pas de DUERP et ne le considèrent que comme une simple formalité administrative. Or ce document constitue la pierre angulaire d’une démarche de prévention des risques professionnels afin d’éviter la survenue d’accidents du travail et de maladies professionnelles. En effet, à l’instar de la France, la sinistralité en matière d’accidents graves et mortels en région a atteint un seuil plancher et ne diminue plus. Aussi cet appel à manifestation d’intérêt est apparu comme une opportunité pour donner une large visibilité aux objectifs poursuivis par le groupe de travail et les préventeurs de la région.